



## STAGE DE FORMATION ARBITRE DE CLUB

Dans le cadre du développement de l'arbitrage régional, la Ligue Régionale de Tir de Lorraine organise une session de formation d'Arbitre de Club.

### 1. Organisation générale

Dates : **Samedi 14 et dimanche 15 février 2026**

Horaires : 9h30 – 17h00

Lieu : ZAC Quartier de la Douane, 57330 Volmerange-les-Mines

Le nombre de participants est limité à 15 stagiaires. La Ligue Régionale de Tir de Lorraine se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'effectif insuffisant.

### 2. Encadrement pédagogique

La formation sera assurée par : Régis LEMAUR, Responsable Régional de l'Arbitrage (RRA).

### 3. Conditions d'accès

Peuvent faire acte de candidature les licenciés remplissant les conditions suivantes :

- Être titulaire d'une licence FFTir en cours de validité depuis au moins un an (de date à date) ;
- Disposer d'une photo à jour sur EDEN ;
- Être âgé de 18 ans minimum ;
- Pratiquer régulièrement le tir sportif.

### 4. Conditions financières et matérielles

Le coût de la formation, d'un montant de **50,00 €**, sera pris en charge par le club du candidat et fera l'objet d'une facturation correspondante.

Les frais de déplacement et d'hébergement éventuels restent à la charge des stagiaires.

Les participants devront se munir du matériel nécessaire à la prise de notes.

**Restauration :** Les repas sont gérés et pris en charge par la Ligue via votre inscription. Merci de signaler toute intolérance ou régime particulier lors de l'inscription afin que l'organisation puisse s'adapter.

### 5. Déroulement de la formation

La durée globale de la formation est fixée à une année et comprend les phases suivantes :

#### A) Formation théorique et évaluation

- Missions et responsabilités de l'arbitre
- Comportement et éthique
- Sécurité
- Disciplines ISSF

### B) Phase pratique

À l'issue de la formation initiale, les candidats seront nommés Arbitres de Club.

Ils s'engagent à assurer au minimum une action d'arbitrage au profit de la Ligue ou de leur Comité Départemental au cours de leur année de formation.

Les remboursements de frais seront effectués selon le barème en vigueur pour les arbitres.

Ils pourront participer aux compétitions en tant que tireurs dans la limite d'une discipline par compétition.

### C) Examen final

À l'issue de la période de formation, les stagiaires seront convoqués à l'examen d'Arbitre Départemental ISSF, comprenant :

- Épreuve écrite : QCM + questions ouvertes
- Épreuve orale : situations pratiques rencontrées au pas de tir

En cas de réussite, le candidat sera officiellement nommé **Arbitre Départemental ISSF**.

### 6. Dispositions particulières

Les arbitres stagiaires devront répondre aux sollicitations figurant au calendrier des compétitions de la saison en cours.

En cas de réussite à l'examen final, la Ligue Régionale de Tir de Lorraine offrira la tenue officielle d'arbitre (la taille devra être précisée lors de l'inscription).

### 7. Modalités d'inscription

Le dossier d'inscription doit être envoyé par mail à la Ligue Régionale de Tir de Lorraine à l'adresse suivante : [secretariat@ltir.fr](mailto:secretariat@ltir.fr) au plus tard le **1er février 2026**.

**Important : La demande d'inscription doit être formulée par le président du club, accompagnée de l'avis motivé du candidat.**

Une confirmation d'inscription sera adressée par voie électronique aux candidats retenus à l'issue de la clôture des inscriptions.

Nous vous remercions de l'attention portée à la présente circulaire.

Régis LEMAUR  
Responsable Régional Arbitrage